

## Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

La société PROMOGIM GROUPE SAS, Société détenue à 100 % par la famille de Christian ROLLOY, déclare avoir franchi à la hausse le 20 juillet 2021 le seuil de 15% des droits de vote de la société KAUFMAN & BROAD SA et détenir 3 913 944 actions et droits de vote KAUFMAN & BROAD SA, soit 18,03% du capital<sup>1</sup> et 15,00% des droits de vote théoriques<sup>2</sup> de la société.

Conformément à l'article L. 233-7 du code de commerce, PROMOGIM GROUPE SAS précise :

- Que les acquisitions ont été effectuées sur le marché et financées par la trésorerie disponible de PROMOGIM GROUPE SAS ;
- Qu'elle n'est partie à aucune action de concert vis-à-vis de KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle envisage de poursuivre ses achats d'actions KAUFMAN & BROAD SA en fonction des opportunités et des conditions de marché ;
- Qu'elle n'envisage pas d'acquérir le contrôle KAUFMAN & BROAD SA ;
- Que l'investissement de PROMOGIM GROUPE SAS constitue un investissement à long terme témoignant de sa confiance dans le management et dans les perspectives du groupe, dont PROMOGIM GROUPE SAS n'envisage pas de modifier la stratégie de KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle ne prévoit pas de procéder aux opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Qu'elle n'est pas partie à des accords et instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Qu'elle n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle n'envisage pas de demander la nomination d'administrateurs.

<sup>[1]</sup> Sur la base d'un nombre total d'actions composant le capital de 21 713 023 au 30 juin 2021

<sup>[2]</sup> Sur la base d'un nombre théorique de droits de vote de 26 087 540 au 30 juin 2021

### **Le groupe PROMOGIM en bref...**

Fondé en 1968 par Christian ROLLOY, le groupe PROMOGIM comprend aujourd'hui trois marques : PROMOGIM, FRANCO SUISSE et FRANCO SUISSE DEUX LACS, toutes spécialisées dans la promotion construction résidentielle.

PROMOGIM, qui a construit plus de 100 000 logements, a une implantation nationale, avec dix directions régionales. FRANCO SUISSE est spécialisée dans les résidences haut de gamme et construit dans les villes résidentielles d'Île-de-France.

FRANCO SUISSE DEUX LACS bâtit des résidences de grand confort du Genevois à la Haute-Savoie.

Le groupe, dont l'actionnariat est 100 % ROLLOY, est doté de références et d'une structure financière importante qui en font un partenaire fiable et solide.

Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>